

FERME AGRIVOLTAIQUE DES CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS

Réunion de restitution de la concertation
27 avril 2022



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

IDDEST CONCERTATION

Jérôme LAVAUX



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

ORDRE DU JOUR

- Rappel du **contexte** et de la **raison d'être** du projet
- Résultats synthétiques des **études environnementales**
- Présentation de la **zone d'implantation potentielle**
- **Aménagements paysagers** proposés suite à la concertation
- **Réponses** aux questions
- Les **prochaines étapes** du projet

La volonté partagée de **poursuivre le dialogue!**



LA CONCERTATION PUBLIQUE

Notre ambition :

Vous informer & vous donner les moyens de contribuer !

Un dispositif de concertation volontaire du 27 novembre au 3 février 2022

Des rencontres variées :

- 27 novembre : lancement de la concertation à la mairie de Noyers
- 30 nov. et 1^{er} décembre : action de porte à porte et distribution de documents
- 11 décembre : balade au cœur du projet
- 5 janvier : visioconférence
- 25 janvier : atelier territorial

D'autres moyens de vous informer et exprimer votre avis :

- Un site internet dédié
- Des expositions et registres dans les mairies



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

ASSOCIATION DES CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

LE CONTEXTE AGRICOLE DE LA ZONE DU PROJET

Des années compliquées qui se répètent.

Qualité des sols



Photo parcelle agricole
Annay sur Serein
Crédit : GLHD

Tête de rotation
de culture



Différence entre deux parcelles
de colza dans l'Yonne.
Crédit : CA de l'Yonne

Aléas climatiques

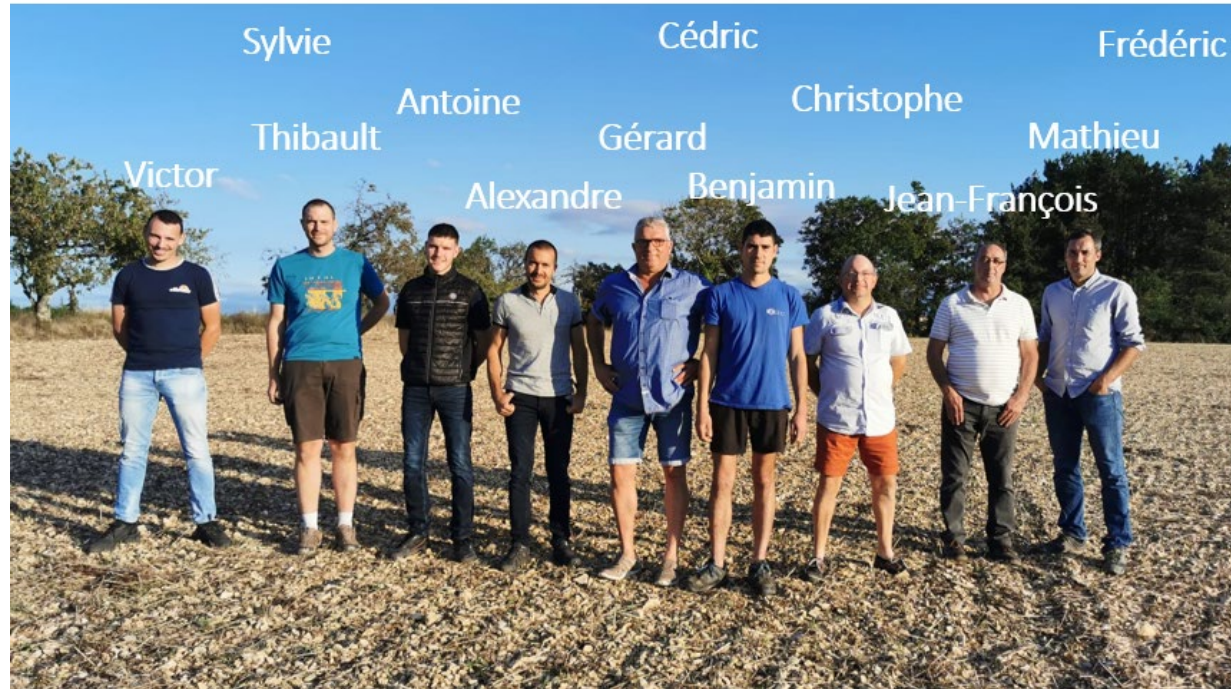


Culture de maïs dans l'Yonne
dévastée par la grêle.
Crédit : France 3.



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

L'ASSOCIATION DES « CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS »

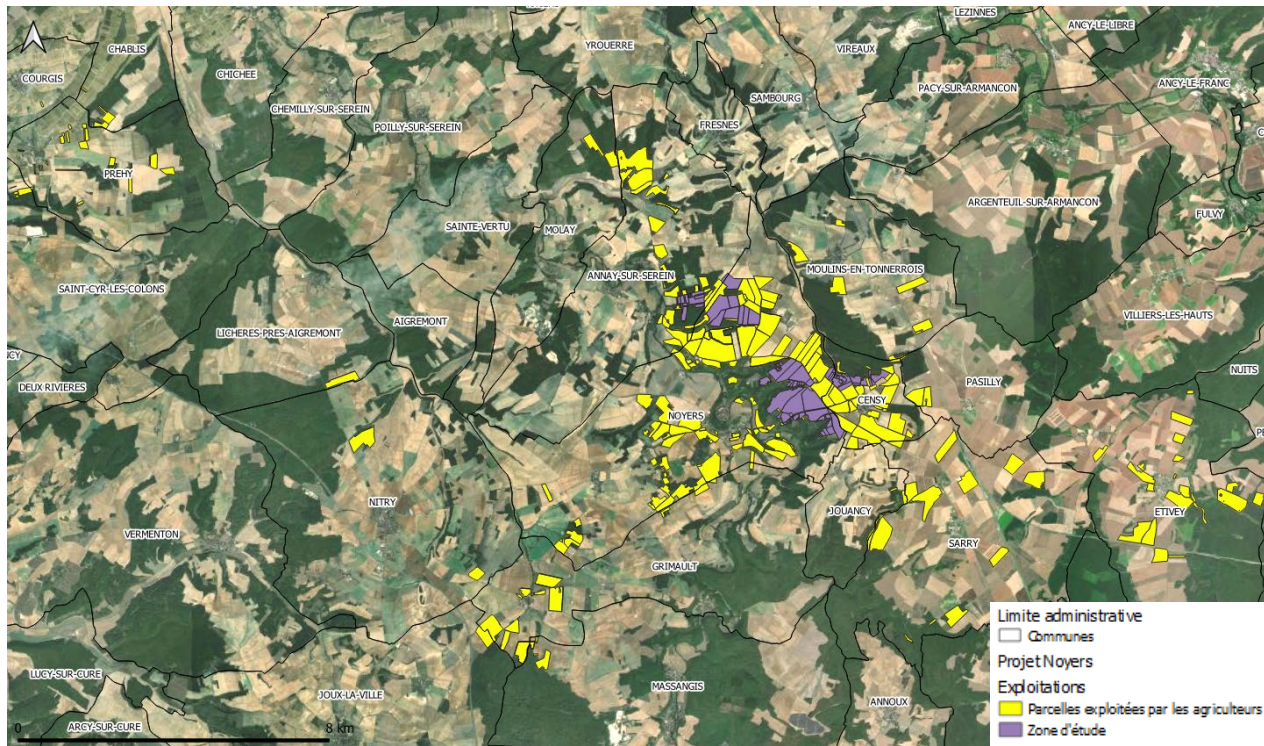


- Création de l'association en juin 2021
- 9 exploitations – 12 exploitants
- Atelier de travail toutes les 2/3 semaines
- Démarche commune auprès d'organismes et services de l'état

LES EXPLOITATIONS IMPLIQUÉES



Un projet apportant de la résilience au monde agricole au-delà des parcelles de la zone d'étude.



- 9 exploitations concernées ;
- Au total **1680 ha** exploités ;
- L'agriculture en place :
 - Céréales ;
 - Poulet de chair ;
 - Petit gibier.

- La zone d'étude du projet représente 20 % de la surface totale exploitée.

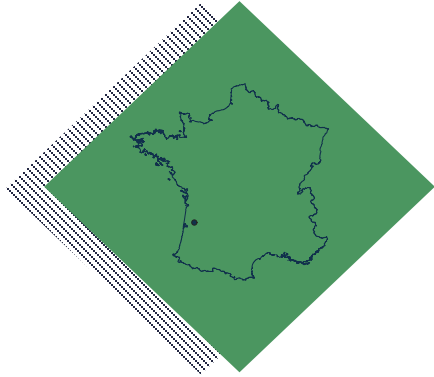
GLHD – GREEN LIGHTHOUSE DEVELOPPEMENT

Vincent VIGNON, Charles DE POUMAYRAC



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

GLHD, ENTREPRISE DÉDIÉE AUX ENR



Société française basée en
Nouvelle-Aquitaine

15 ans
d'expérience
dans les ENR
en France et
à l'étranger



Partenaires majeurs
d'investissement dans les ENR

Avec un modèle économique exempt de subvention pour
une énergie **vertueuse & rentable**

NOTRE VISION



L'énergie solaire au cœur de la transition du 21ème siècle

En France, 11,5 GW installés au 30/04/2021*

Décret du 21/04/2020 relatif à la PPE :
Objectif de 20 GW en 2023 et 40 GW en 2028

Mais 1GW par an n'est pas suffisant...

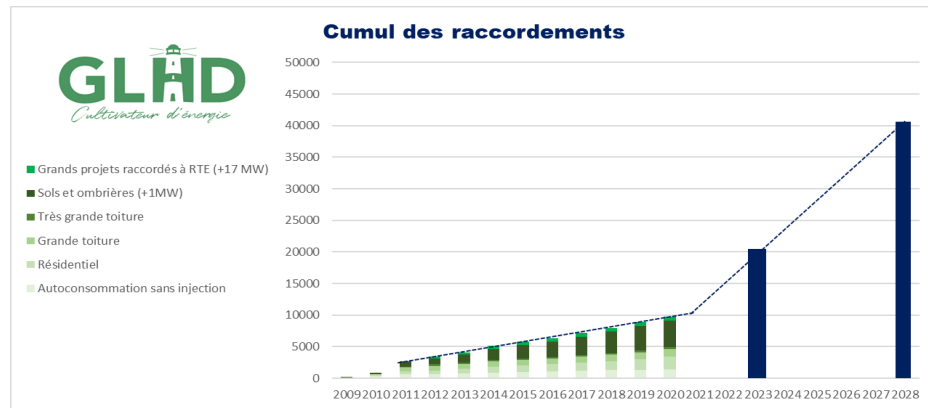
En plus des toitures, parking, friches etc...,
mobilisons des grandes surfaces « faciles » d'accès !

→ espaces agricoles mais sous condition de maintien de la vocation agricole

Quelques chiffres

SAU Française : 29 000 000ha

40 GW = 40 000 ha = 0,13% de la SAU = 48 TWh produit = 10% de la consommation nationale (478 TWh)



Source : Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque

*Ministère de la transition énergétique - Tableau de bord solaire photovoltaïque 1^{er} trimestre 2021- <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/366>

UNE AMBITION : DEVELOPPER L'AGRIVOLTAÏSME



Agrivoltaïsme : système combinant, sur une même surface, une culture et des panneaux photovoltaïques, positionnés en hauteur, adaptés aux cultures, élevages et engins agricoles des exploitations.



Plusieurs avantages pour les agriculteurs :

- Diversifier les sources de revenu
- Favoriser le changement de pratiques et de cultures
- Réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement
- Limiter les risques naturels
- Pérenniser l'activité agricole sur les territoires

La démarche d'étude du projet

Vincent VIGNON, Charles DE POUMAYRAC

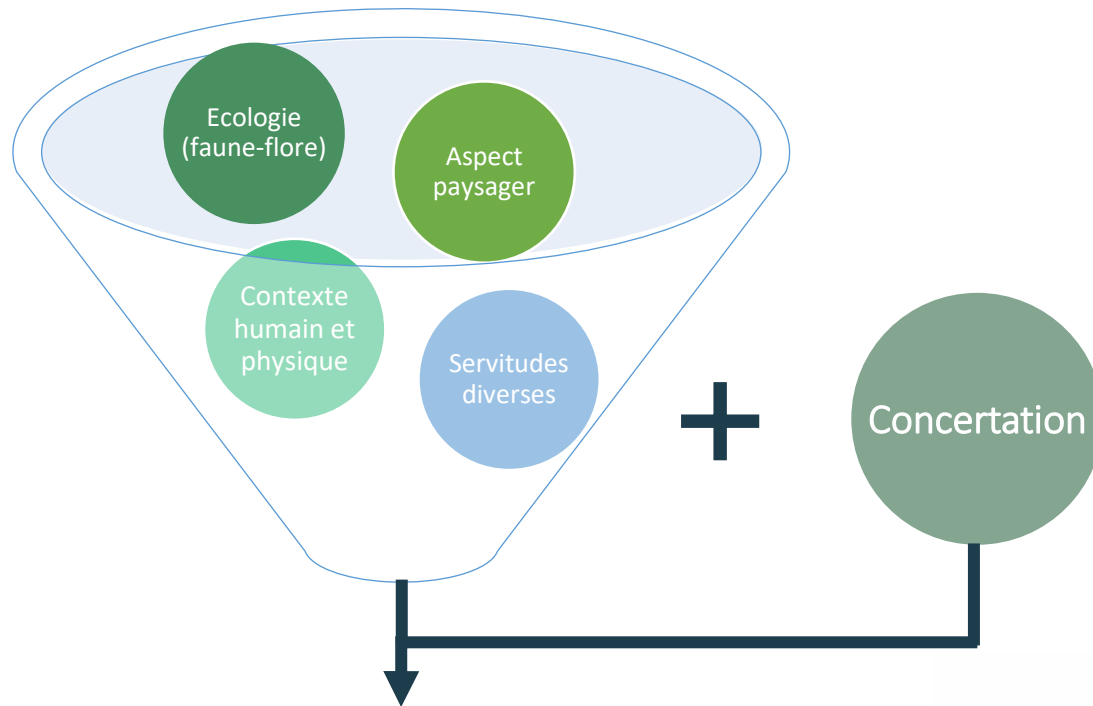


**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

EVITER REDUIRE COMPENSER (ERC)



L'étude d'impact
un outil permettant d'identifier et d'intégrer les enjeux du territoire

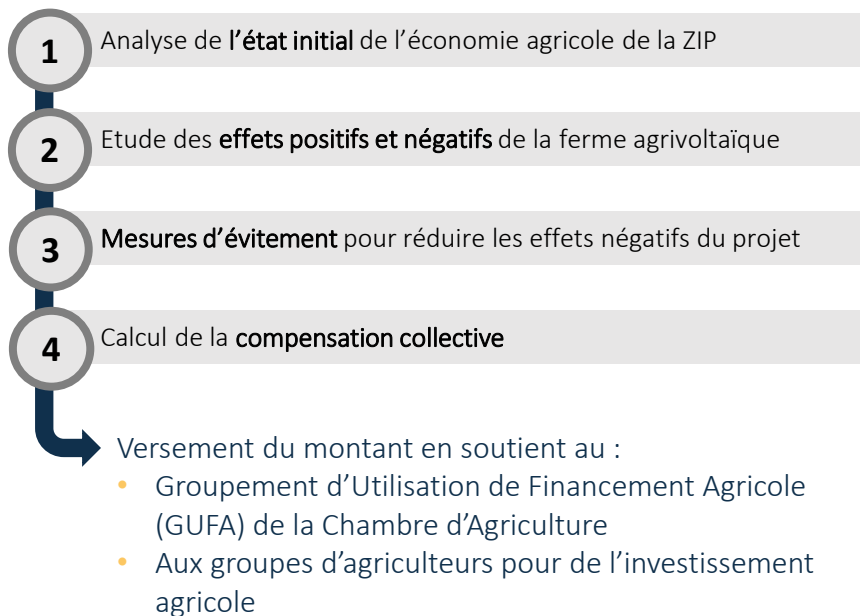


Définition des zones d'implantation du projet

EVITER REDUIRE COMPENSER (ERC)



L'étude préalable agricole
un outil permettant d'étudier l'impact du projet
sur l'économie agricole



L'EQUIPE PROJET



ATER Environnement



calidris
expertises environnementales

Etude d'impact



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Etude pédologique



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE

Etude préalable agricole



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Accompagnement projet agricole



iddest.

Concertation

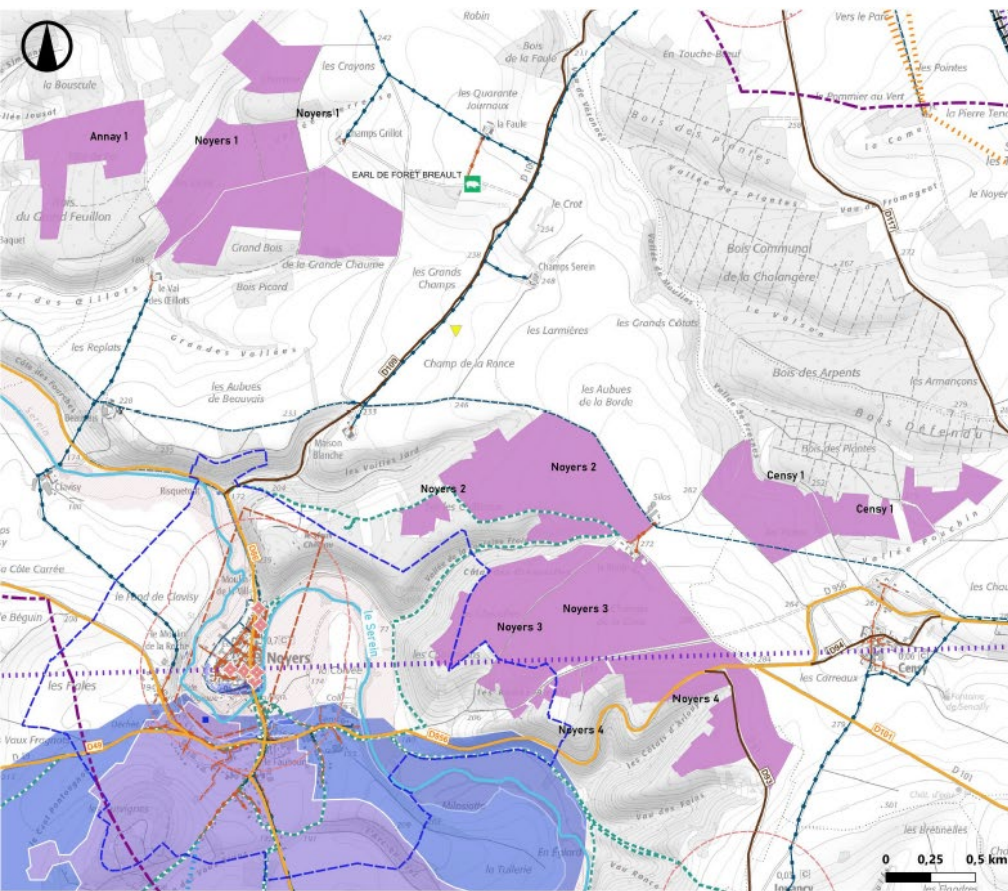
ATER ENVIRONNEMENT

Delphine PARASSIN – Responsable de projet



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES – Milieu physique/humain



Servitudes

ATER Environnement
Aménagement de Services - Services Territoriaux

Décembre 2021

Sources : IGN 25®, Atlas des patrimoines,
Département de l'Yonne, ENEDIS, Géorisques,
cartofreinfo,
Copie et reproduction interdites

Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Hydrographie**
 - Cours d'eau
 - PPRI du Serein
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- Infrastructures routières**
 - Route départementale principale
 - Route départementale secondaire
- Infrastructures ferroviaires**
 - Ligne à grande vitesse
- Faisceaux hertziens**
 - Bouygues telecom
 - Free
 - Orange
- Infrastructures électriques**
 - Réseau ENEDIS
 - Ligne aérienne moyenne tension
 - Ligne souterraine moyenne tension
 - Ligne aérienne basse tension
 - Ligne souterraine basse tension
- Patrimoine**
 - Monument historique
 - Périmètre de protection (500 m)
 - SPR de Noyers-sur-Serein
 - Noyers_PBVL
 - Circuit de petite randonnée
- Captages d'eau potable**
 - Point de captage
- Périmètres de protection**
 - Rapproché
 - Eloigné
- Cavités souterraines**
 - Naturelle

OCCUPATION DES SOLS

- Sites de projet situés sur des terres agricoles
- Nécessité de réaliser une EPA

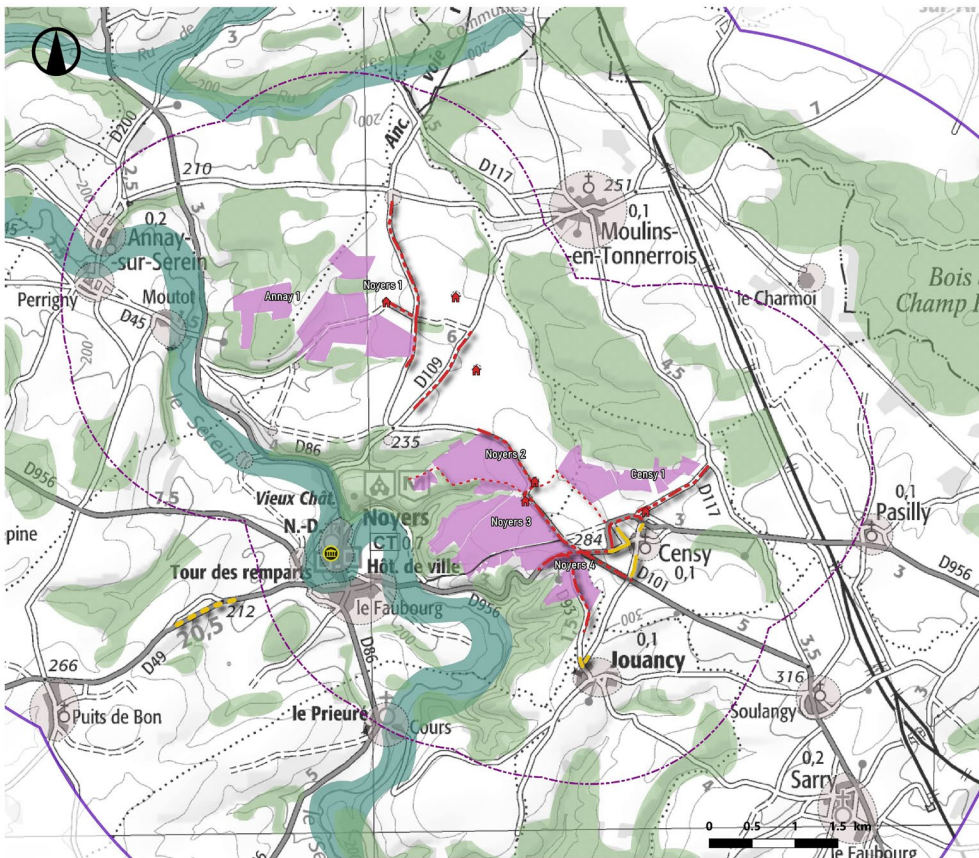
PLANIFICATION URBAINE

- RNU sur les communes d'accueil du projet
- SCoT favorable mais qui encadre le développement des EnR avec certaines recommandations.

TOURISME

- 1 circuit de petite randonnée longe le site « Noyers 2 ».
- Quelques châteaux présents aux alentours.
- Proximité avec Noyers-sur-Serein, labellisé « plus beau village de France ». Enjeu fort

RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES – Milieu paysager



Principales sensibilités

ATER Environnement
Aménagement du territoire - Energies renouvelables

Août 2021

Sources : IGN 100®

Copie et reproduction interdites

Légende

■ Zones d'implantation potentielle

AIRES D'ETUDE

■ Aire d'étude éloignée (5km)
■ Aire d'étude rapprochée (2km)

MASQUES VISUELS

■ Vallée structurante et ripisylve
■ Secteur boisé majeur
■ Emprise bâtie principale

SENSIBILITES IDENTIFIEES

Bourgs et lieux de vie
■ Entrées-sorties de bourgs
■ Sensibilité modérée
■ Habitat isolé : sensibilité forte

Axes de communication

■ Axes de communication
■ Sensibilité forte
■ Route D49
■ Sensibilité modérée
■ Sentier local Circuit en Pays du Tonnerrois
■ Sensibilité forte

Patrimoine historique

■ Covisibilité partielle avec le clocher de l'église Notre-Dame de Noyers depuis un tronçon de la D49

BOURGS ET LIEUX DE VIE

- Peu d'interactions visuelles avec les bourgs ;
- **Covisibilités partielles** depuis les abords des villages de Censy et de Jouancy.

AXES DE COMMUNICATION

- **Sensibilité localement modérée à forte** uniquement pour les axes de communication en position dominante et orientés vers le projet (partie de la D49) ou depuis les routes bordant les sites de projet de façon immédiate (tronçons des routes D956, D93, D101).

AXES TOURISTIQUES

- **Pas de lien visuel** entre le projet et les principaux sentiers répertoriés (sentier des meurgers et cabanes de vigne, Véloroute du Serein)
- **Sensibilité forte** d'une partie du circuit local en Pays du Tonnerrois thématiqué sur le « tour des fermes »

RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES – Milieu naturel

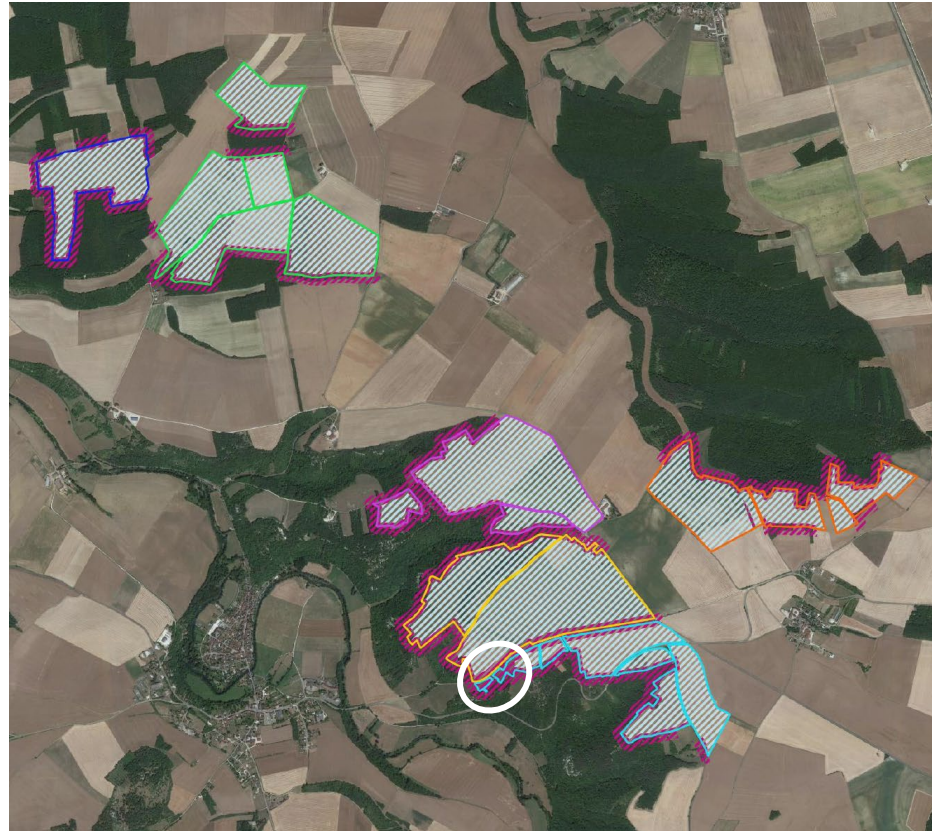


Des **enjeux forts** ont été repérés sur les sites de projet et ses alentours immédiats.

Ils concernent :

- L'habitat type prairie situé sur Noyers 4 ;
- Des haies et des lisières pour l'avifaune nicheuse.

Ces zones correspondent aux zones à éviter sur la carte ci-contre. Le reste correspond aux zones où les aménagements agrivoltaiques sont possibles.



DE LA ZONE D'ÉTUDE À LA ZONE D'IMPLANTATION RETENUE



**CHAMPS SOLAIRES
NUCIENS**



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

Naissance d'un projet agrivoltaïque



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

ZONE D'IMPLANTATION RETENUE



- Surface :
 - 190 hectares
 - Réduction de 40 % de la zone d'étude
 - 11% de la SAU totale des exploitations



LA FERME AGRIVOLTAÏQUE : ÉNERGIE ET AGRICULTURE



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

CONCEPTION DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE



Chiffres clés :

- **Puissance :**
150 MWc
- **Energie :**
178,5 GWh/an
- **Équivalent foyers/habitants :**
Consommation électricité :
35 000 foyers = soit 105 000 habitants

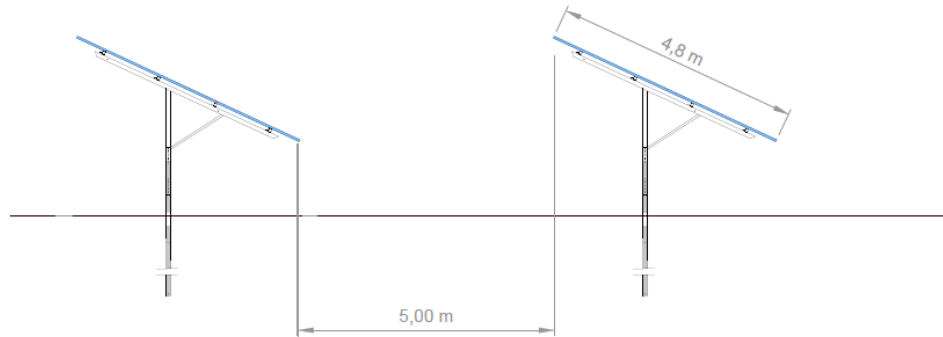
Calcul basé sur la consommation d'électricité moyenne par foyers dans l'Yonne en 2020 : 5,05 MWh/foy/An. 1 foyers = 3 habitants

Source : <https://data.enedis.fr/>

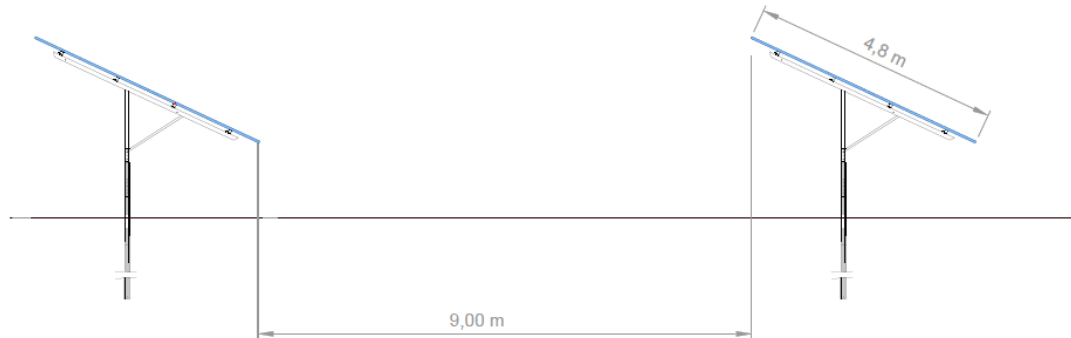
Consommation toutes énergies :
5 800 habitants

Calcul basé sur la consommation d'énergie moyenne par habitant dans l'Yonne en 2018 (tout type d'énergie) : 30,7 MWh/Hab/An.

Source : <https://www.opteer.org/> - SDES- ENEDIS GRDF - ATMO BFC – INSEE



Exemple de structure : Projet ovin, poule, PPAM



Exemple de structure : Projet truffe

CONCEPTION DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE



- **Poste HTB :**
Transformateur électrique
33 kV / 225 kV
- **Localisation :**
Faible visibilité par des haies bocagères déjà présentes
Terrain à faible valeur agronomique



LES PROJETS AGRICOLES



Chiffres clés des projets :



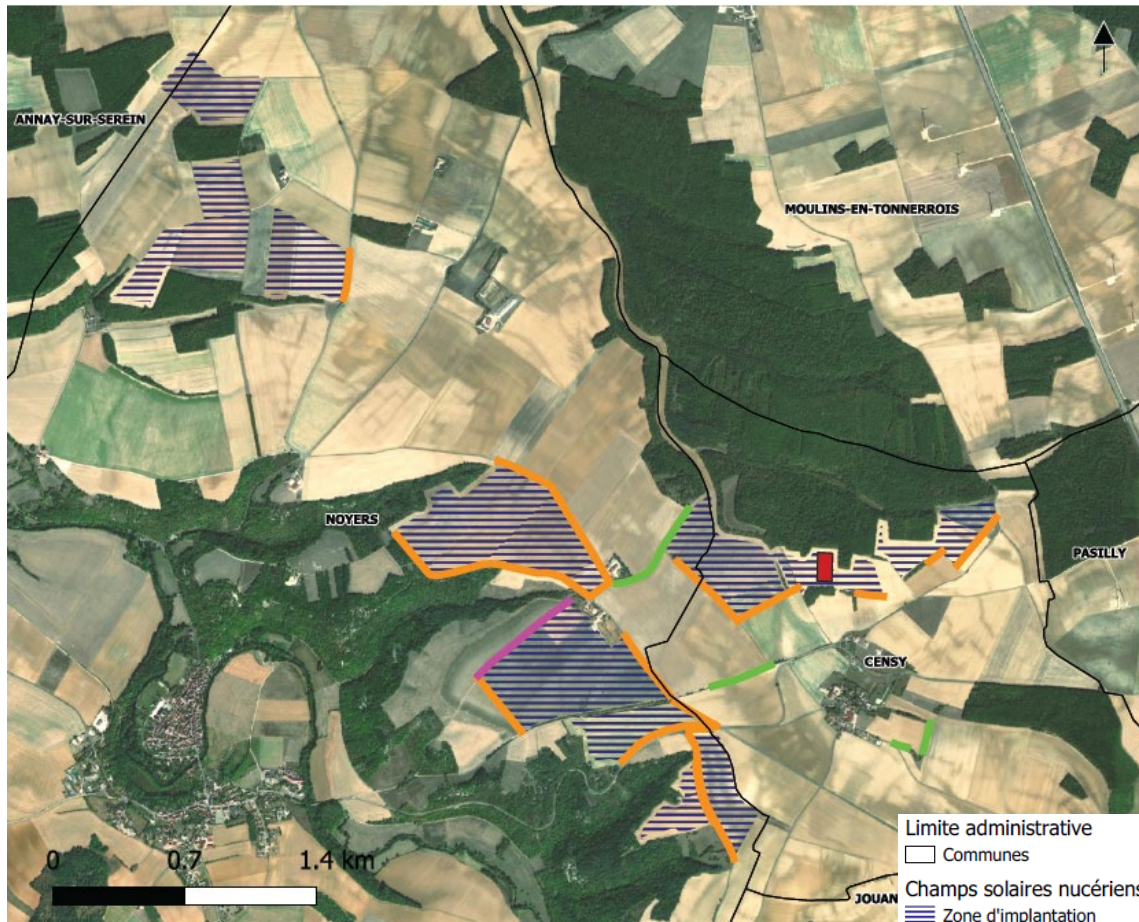
- **Poule :**
2 ha – 1 000 poulets de chair / an
2 ha – 200 poules pondeuses plein air
2 exploitations concernées
- **Ovin :**
169,2 ha de pâture
Env. 1200 brebis
4 exploitations concernées dont :
 - 1 installation de JA
 - 1 consolidation de JA
- **PPAM :**
5,8 ha
Espèces : Sarriette, sauges, etc.
1 exploitation concernée
- **Truffe :**
17,1 ha
1 542 plants - Espèce : Melanosporum
2 exploitations concernées

LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

ZONES DE PLANTATION DE HAIES



8 km de haies replantées

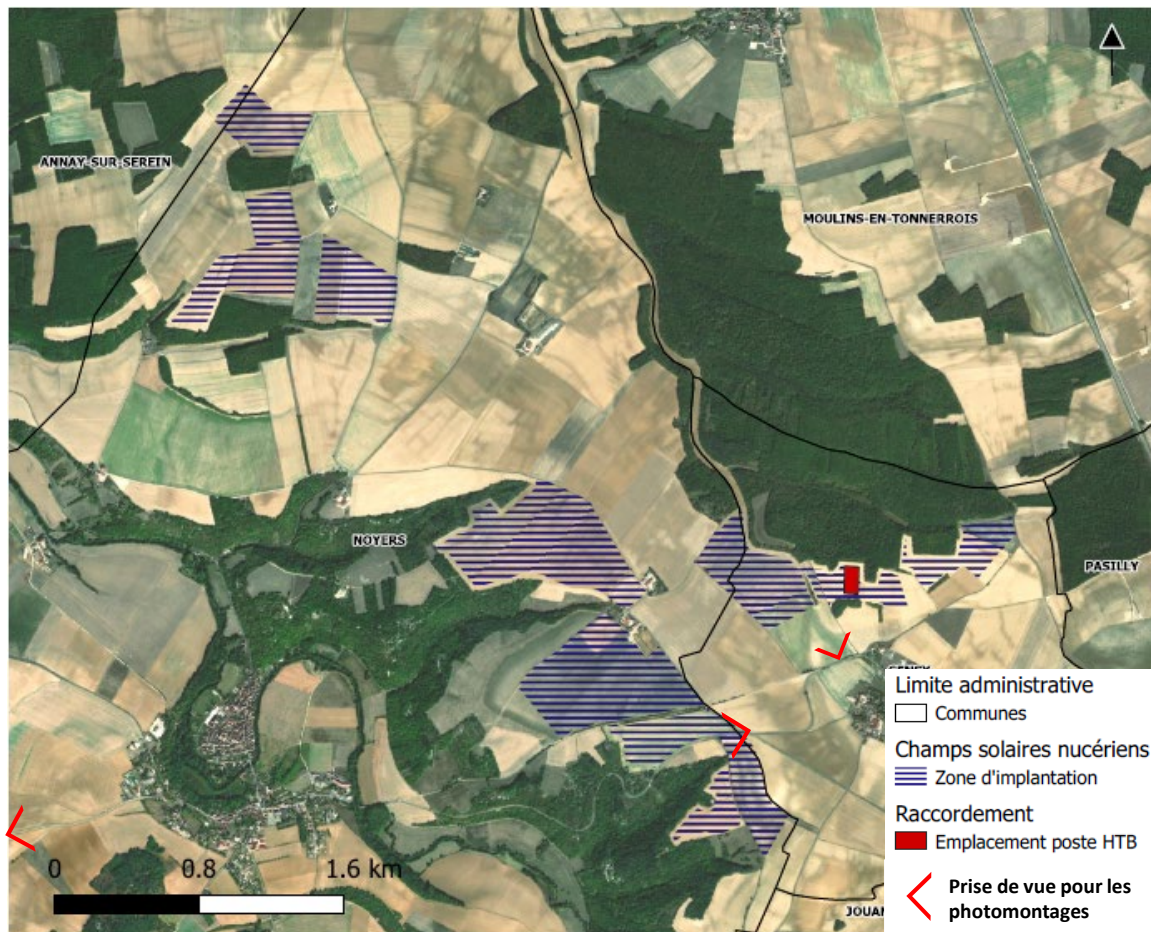
3 fonctions spécifiques :

- Masque visuel
- Corridor écologique
- Comestible

Document pépinière Naudet :

- Définitions des végétaux ;
- Préparation des sols ;
- Programme de plantation ;
- Programme d'entretien ;
- Engagement de la qualité/réussite.

PHOTOMONTAGES



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – LA ROUTE NEUVE



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE CENSY



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE CENSY



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE CENSY



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE NITRY



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE NITRY



PHOTOMONTAGES – ROUTE DE NITRY



Réponses à vos questions



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

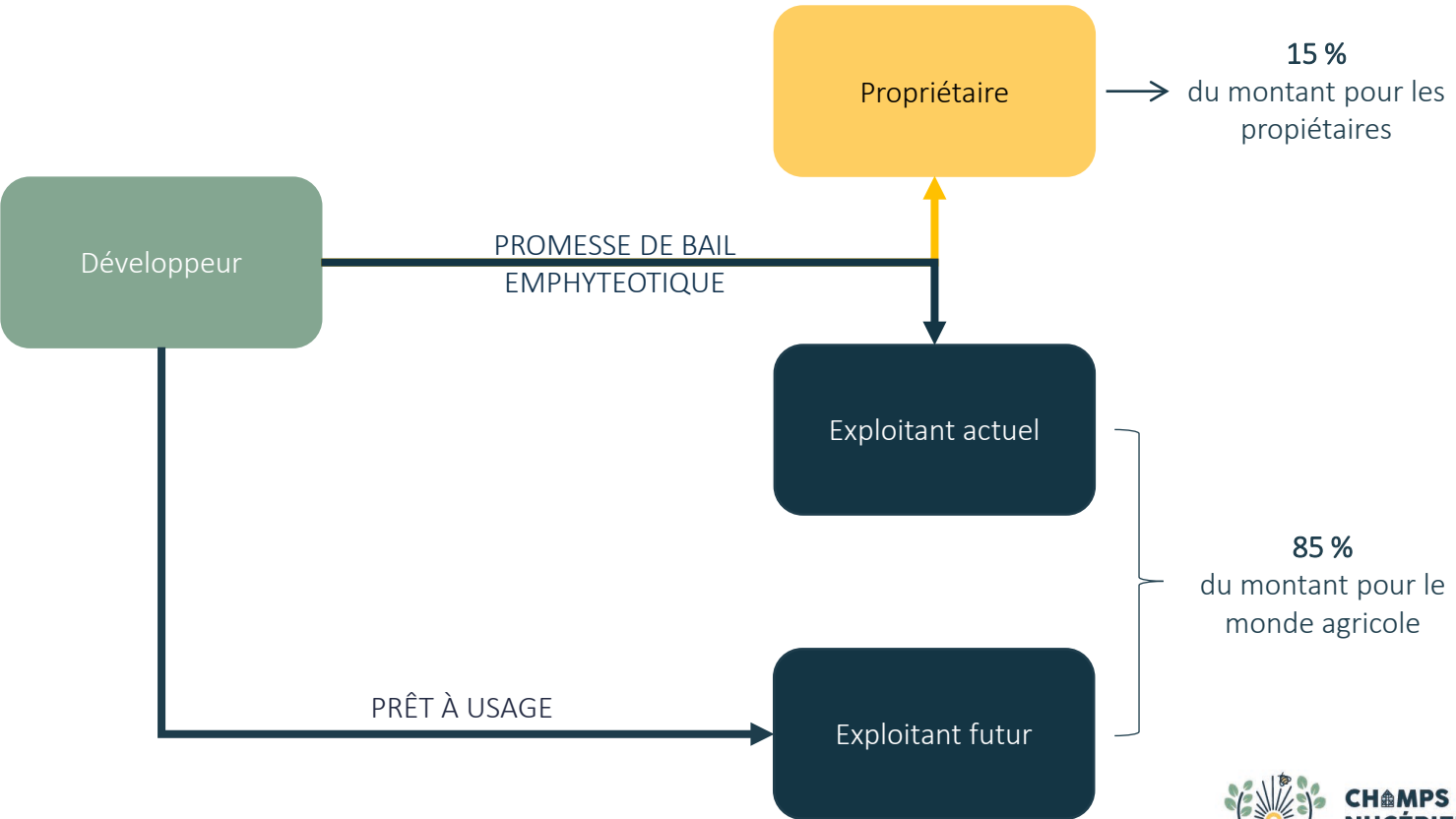
RETOMBÉES ECONOMIQUES

- Répartition des surfaces/puissances par communes :

- Annay sur serein : 1,5 ha / 1 MWc
- Censy : 32 ha / 25 MWc
- Noyers : 156,5 ha / 124 MW

				COMMUNE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT
	Forfait €/MW/an	Année	IFER /an	X %/an	50 % /an	50 %/an
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) (taxe annuelle)	3 254 €	1 à 20	488 100 €	La part communale doit être négociée avec la Communauté de communes sur sa part	244 050 €	244 050 €
	7 820 €	21 à 40	1 173 000 €		586 500 €	586 500 €
	TOTAL sur 40 ans		33 222 000 €		16 611 000 €	16 611 000 €

REPARTITION ENVELOPPE FINANCIÈRE



CHARTRE D'ENGAGEMENT AGRICOLE :



- **Respect de l'environnement et de la biodiversité :**
 - **Suppression de produits phytosanitaires** sur l'ensemble des parcelles de la ferme agrivoltaïque ;
 - **Réduction de la mécanisation** sur les parcelles de la ferme agrivoltaïque.

- **Pérennité des projets agricoles :**
 - Proposition de **suivi des projets agricoles à la CA89** ;
 - **Etudes technico économique** des projets agricoles disponibles dans les dossiers de PC.

Cette charte sera signée lors de fête d'anniversaire de l'association des Champs Solaires Nucériens courant Juillet.

VALORISATION TOURISTIQUE

- Collaboration avec l'EPIC (office de tourisme d'Avallon et du Serein)
- Travail sur l'identification de **nouveaux chemins de randonnée** ;
- Proposition d'une journée touristique en lien avec :
 - L'intérêt patrimonial de Noyers ;
 - Les restaurants locaux ;
 - La ferme agrivoltaïque ;
 - Les producteurs agricoles locaux.

NOYERS, ENTRE CHARME DE L'ANCIEN, ET NOUVELLES ENERGIES VERTES



Séquence agricole



CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS

Circuit à la journée - Faible km
Journée disponible à partir de 5 pers.

PETITS &
GRANDS
GROUPES

Partez à la rencontre de la sublime cité médiévale de Noyers-sur-Serein, décor de cinéma (et Plus Beau Village de France !) d'un dynamisme rayonnant et attractif ! Ses pavés vous guideront au cœur de ce village typiquement médiéval et vous feront découvrir la balade du Serein.

Partez ensuite à la découverte d'une parcelle de la ferme agrivoltaïque des Champs Solaires Nucériens, où la terre allie besoins en énergie et culture agricole.

10h30-12h00 : Balade commentée de Noyers

Appréciez cette jolie balade avec notre guide et découvrez tous les mystères de cette cité médiévale.

12h15-14h15 : Déjeuner dans un restaurant de Noyers

(menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

14h45 - 16h : Visite d'une parcelle de ferme agrivoltaïque

Rencontre entre panneaux solaires et culture agricole, une visite qui prouve une cohabitation possible, pérenne et gagnant-gagnant : bon pour la planète, et pour nos agriculteurs !

16h45-17h45 : Rencontre et visite chez l'un des agriculteurs exploitant une parcelle de ferme agrivoltaïque

Rencontrez un viticulteur, un cultivateur d'herbes aromatiques ou encore un éleveur de moutons – ils vous expliqueront leur travail, leur passion

Tarifs à partir de
66€/pers.*

*sur une base de 30 pers.



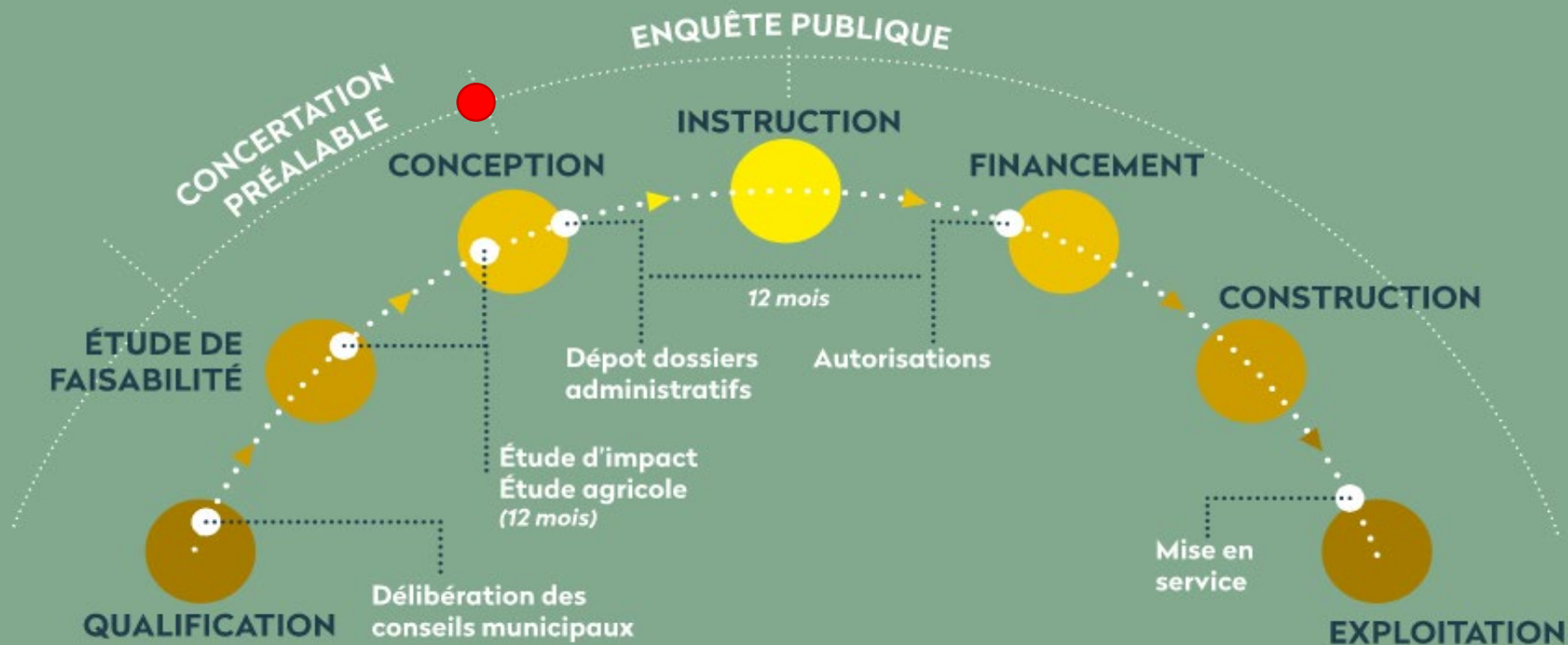
*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours
Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme.
Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme.

Les prochaines étapes du projet



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

LES PROCHAINES ETAPES DU PROJET



Merci de votre attention !



**CHAMPS SOLAIRES
NUCÉRIENS**

